



Droits des femmes : un état des lieux

DIALOGUE. Toutes les 7 heures, une femme est victime d'un féminicide ou d'une tentative de féminicide au sein de son couple, selon la Mission interministérielle pour la protection des femmes. Cette violence n'est que le versant le plus brutal d'un système de domination qui traverse tout l'espace social. Aujourd'hui en France, les droits de la femme sont-ils vraiment acquis ?

Clara ZIMBAN

Dimanche 8 mars, la médiathèque de Grayan-et-l'Hôpital accueillera un débat à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Valérie Rulleau, psychomotricienne à Lesparre-Médoc et présidente de l'association Racines sur Ciel et Ophélie Faucon, professeure documentaliste au collège Georges-Mandel de Soulac-sur-mer animeront l'événement.

Au cours d'une rétrospective de trois siècles d'émancipation féminine, elles engageront leur auditoire dans un dialogue pluridisciplinaire visant à aborder des problématiques actuelles relatives à la place des femmes dans la société. Armées de leurs expertises respectives en philosophie, en droit, en psychologie et en littérature, les deux intervenantes tenteront d'explorer le chemin déjà parcouru et celui qui reste à paver.

Une question centrale orientera la discussion : aujourd'hui, bien qu'un appareil législatif encadre les droits des femmes françaises, sont-elles réellement libres de les exercer ? Autrement dit, « on a les droits, mais est-ce qu'on a



Valérie Rulleau PHOTO VR

le droit ? » questionne Ophélie Faucon.

Là où le droit faiblit

En 2024, près d'un tiers des femmes mortes sous les coups de leurs conjoints avaient signalé les violences de leurs bourreaux aux forces de l'ordre avant d'y succomber, selon des chiffres du ministère de l'Intérieur. Bien que l'arsenal législatif pour prévenir ces abus n'ait cessé de se renforcer

ces dernières années, la question de la violence faite aux femmes demeure largement impunie en France : parmi les 12,5 % de victimes qui réussissent à porter plainte, seulement 13 % obtiennent une ordonnance de renvoi pour un procès, d'après le Haut Conseil à l'Égalité (HCE).

La violence et l'impunité sont également entretenues par une culture institutionnelle parfois culpabilisante pour les victimes. En 2025, le HCE

rapportait une procédure pénale française où elles s'exposent à « la méfiance, à la suspicion et parfois même à des remarques sexistes » de la part des représentants de la justice. Si, en 2023, seules 7 % des femmes victimes de viol et/ou d'agression sexuelle avaient porté plainte contre leur agresseur, pour la sociologue Karen G. Weiss, c'est ce sentiment de honte culturellement entretenu qui les pousse à garder le silence.

Culpabilité féminine

Le sentiment de culpabilité est au cœur de l'expérience sociale féminine et imprègne l'inconscient collectif, selon Valérie Rulleau. La journaliste et essayiste Mona Chollet explorait ce mécanisme sociologique dans son essai *Résister à la culpabilisation*, paru en 2021. Elle y étudiait les modèles de perfection féminine auxquels chaque femme est constamment comparée et contre lesquels elle ne peut rivaliser. L'image de la « bonne mère », par exemple, « consiste en un modèle de dévouement, d'abnégation, derrière lequel les femmes courent », écrivait-elle. Pour autant, « lorsqu'une femme n'a pas

d'enfant passé un certain âge, elle est également montrée du doigt », estime Ophélie Faucon.

Pour les deux intervenantes, déconstruire ce sentiment de n'être jamais assez est une clé de l'émancipation réelle. Dans son activité de psychomotricienne, Valérie Rulleau a l'occasion de rencontrer un panel de femmes « qui arrivent plus ou moins abîmées » par les violences sexistes, qu'elles soient physiques ou mentale et psychologiques. Son association Racines sur Ciel, créée en février 2025, propose à travers le dialogue de déconstruire toutes les croyances qui nous limitent. Tous les mois et demi, elle organise des discussions en Nord-Médoc autour de grands thèmes philosophiques.

Le dialogue du 8 mars visera, comme toutes les séances de l'association, à confronter les pensées, à faire évoluer les perceptions et à se libérer.

Dimanche 8 mars à 14 h 30 à la médiathèque de Grayan-et-l'Hôpital, conférence et débat sur le thème : « Les droits conquis permettent-ils aux femmes d'exercer pleinement leur liberté sans culpabiliser ? ». Sur inscription. Payant : 5 euros.

BANDE DESSINÉE.

L'Histoire de France au féminin

Une *Histoire de France au féminin* en bande dessinée. C'est le défi qu'ont relevé Sandrine Mirza et Blanche Sabbah. Un livre d'anecdotes historiques ? Absolument pas. Leur œuvre vise à visibiliser les femmes, célèbres et du quotidien, à leur donner la place qu'elles auraient dû avoir dans l'Histoire de notre pays, en parlant d'elles et de leur situation au fil du temps.

La bande dessinée débute avec Chloé et Jules, qui se retrouvent dans la rue en compagnie de leur grand-mère, « Mamina ». Chloé regarde une affiche annonçant la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars. Leur grand-mère saisit l'occasion pour faire un bilan sur la situation des femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Tout d'abord, « Mamina » explique pourquoi l'Histoire de France, telle qu'elle est racontée et enseignée, compte encore trop peu de femmes célèbres. Parce qu'elle a longtemps été écrite par des hommes, qui l'ont donc imprégnée de leur vision masculine. Deuxième raison, ce sont les hommes qui ont pris la direction de la société et ainsi imposé un fonctionnement patriarcal, c'est-à-dire fondé sur la puissance paternelle et généralement



La bibliothèque de Parempuyre a accueilli l'exposition sur la bande dessinée du 6 janvier au 6 mars. PHOTO JDM-AC

masculine.

Le système patriarcal impose des clichés : les femmes incarneraient la douceur, la passivité, la patience. Les hommes, l'action, la compétitivité, l'indépendance.

Dans leur livre, qui va de la Préhistoire à nos jours, les autrices montrent que, dans l'Histoire de notre pays, la situation des femmes ne cesse d'avancer en reculs. Par exemple, il semble, d'après les écrits des Ro-

maines, que les femmes gauloises participaient aux assemblées, avaient une certaine autonomie. D'ailleurs, un tombeau découvert à Vix, en Bretagne, en 1953, est celui d'une femme de haut rang. Mais la période gallo-romaine marque une régression terrible : Les femmes sont écartées des affaires publiques, placées sous l'autorité du chef de famille, victimes de mariages arrangés. Cet exemple n'est qu'un parmi d'autres dans l'Histoire de France,

malheureusement.

Olympe de Gouges, autrice de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* en 1791, la première vague féministe, de la fin du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, avec notamment les « suffragettes », qui revendiquaient le droit de vote pour les femmes, la deuxième vague, avec Simone de Beauvoir, Simone Veil, la loi salique, l'esclavage, le rôle des femmes dans les deux guerres mondiales, l'interruption volontaire de grossesse... également le quotidien des femmes, l'évolution de leurs tenues vestimentaires... On révisé parfois l'Histoire, mais, très souvent, on apprend beaucoup. Par exemple, les autrices apportent une vérité historique sur la masculinisation de la langue française, démontant ainsi une fausse croyance : Non, la domination du masculin n'est pas une automaticité historique. Elle a été imposée par Scipion Duplex, au XVII^e siècle, puis s'est généralisée au XIX^e siècle avec les lois sur l'école obligatoire, l'État souhaitant uniformiser la langue française.

« Avant, la grammaire n'était pas fixée ni l'orthographe. Au Moyen Âge, les noms de métiers étaient féminisés, l'accord au féminin pouvait se faire avec le nom le plus proche de l'adjectif », précise Sandrine Mirza. Dans le livre, le récit de

« Mamina » est entrecoupé de portraits de grandes dames. Aujourd'hui, il reste encore des droits à conquérir : l'égalité salariale, l'accès aux postes de direction, par exemple. « *L'égalité entre les hommes et les femmes est actée dans la loi. Mais elle n'est pas ou difficilement appliquée dans beaucoup d'occasions et d'endroits* », relève Sandrine Mirza. En ces temps d'obligation municipale, si la parité est obligatoire sur les listes des candidats et candidates, le nombre de femmes maires est encore loin des 50 %...

Historienne de formation, Sandrine Mirza est spécialisée dans les œuvres de vulgarisation historique destinées aux jeunes. Il s'agit de sa troisième bande dessinée, sa première avec Blanche Sabbah. Elle a nécessité deux ans de travail.

La bibliothèque de Parempuyre a accueilli l'exposition sur le livre du 6 janvier au 6 mars. « *J'ai souhaité la recevoir car j'ai été soulagée par la qualité de la vulgarisation. De plus, le parti pris féministe est égalitaire* », explique la bibliothécaire Déborah Mayot-Roger, qui indique que l'exposition a eu du succès auprès des enfants comme des adultes.

Alexandre CORSAN